

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC PUBLICATION NATIONAL N° DNCMP/...<sup>6.4</sup>/S/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU /CABINET CHARGE DE FORMER EN RESEAUX AVANCES DES POLICIERS DE LA POLICE NATIONALE DU BURUNDI.**

Date de Publication : -----<sup>3</sup> / <sup>10</sup>----- /2024

Date d'ouverture : -----<sup>28</sup> / <sup>10</sup>----- /2024

**1. Objet**

L'Inspection Générale de la Police lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert pour la formation en réseaux avancés des Policiers de la Police Nationale du Burundi. Les spécifications techniques des services commandés sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières du présent DAO en annexe.

**2. Allotissement**

Le Marché est constitué d'un seul lot.

**3. Financement**

Le marché est financé à 100% par le Budget Général de l'Etat 2024-2025 via l'Inspection Générale de la Police Nationale.

**4. Conditions de participation**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises au sens des articles 52, 53 du code des Marchés Publics du 29 Janvier 2018. Les personnes frappées d'inéligibilités au sens de l'article 55 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'Offres.

**5. Consultation et obtention du Dossier d'Appel d'Offres**

1. Le Dossier d'appel d'offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures à l'Inspection Générale de la Police Nationale du Burundi sise à NGAGARA, Q.10 avenue NYABISINDU.
2. Cependant, en vertu du Code des Marchés Publics du Burundi (art. 127), l'achat du DAO est une condition indispensable pour la participation au marché. Les candidats intéressés pourront obtenir un jeu complet des documents d'appel d'offres rédigés en français en version papier auprès de l'Inspection Générale de la Police Nationale du Burundi sise à NGAGARA, Q.10 Avenue Nyabisindu. La quittance de paiement, libellée « Achat DAO N°DNCMP/.../S/2024-2025 » de *Cinquante mille francs Burundais (50.000 FBU)* versés au compte N° CC10003 ouvert à la BRB. La copie de cette quittance de versement, libellée « Achat DAO N°DNCMP/...<sup>6.4</sup>/S/2024-2025 », constitue une des pièces administratives exigées de chaque soumissionnaire.

**6. Dépôt et ouverture des offres**

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue française devront parvenir à l'Inspection Générale de la police Nationale au plus tard le ...<sup>28</sup> / <sup>10</sup>.../2024 à 9 heures. Elles pourront être remises main à main le jour de l'ouverture des offres au Président de la séance d'ouverture avant que la séance ne soit déclarée ouverte.

Elles porteront la mention suivante : offre pour la **formation en réseaux avancés des policiers de la Police Nationale du Burundi** objet du DAO N°DNCMP/.../S/2024-2025. A n'ouvrir qu'en séance publique du .../.../2024. L'ouverture des offres aura lieu le .../.../2024 à 9 heures 30 min dans la salle des réunions de l'Inspection Générale de la Police Nationale.

#### **7. Délai d'engagement**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

#### **8. Lieu et délai de formation**

La formation aura lieu à Bujumbura. Les locaux où se déroulera la formation seront à charge de l'attributaire du marché. Le délai de formation est fixé à trois (3) mois calendaire au maximum.

#### **9. Renseignements**

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard Quatorze (14) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le ...../...../2024

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES  
PUBLICS AU SEIN DU MINISTERE DE  
L'INTERIEUR, DU DEVELOPPEMENT  
COMMUNAUTAIRE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

NGENDABANKA Joseph  
Général Major de Police

